Séance en date du 7 juillet 2023 à 20h30

Date de la convocation : 29/06/2023
Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15
Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres qui ont pris part au vote : 11+1 procuration

Présents : FORESTIER Daniel, DUCOING Guy, REINHART Thierry, ROCHER Bernard, FONLUPT Evelyne, POUTIGNAT Maryse, MERLE Olivier, BOUCHE Vincent, FARCE Patricia, MULLER Frédéric, BATISSE Quentin

Absents excusés : GROS Anne, COTTE Jean-Michel (procuration à Daniel FORESTIER), TERME Christine

Le Maire ouvre la séance après avoir constaté que le quorum est atteint (11 présents, 12 votants)

Le Maire soumet au vote le procès-verbal de la dernière séance.

En l'absence de remarques particulières, le procès-verbal du 9 juin 2023 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du Jour :
- Choix entreprise voirie 2023
- Devis ENEDIS salle des fêtes

Secrétaire de séance : Bernard ROCHER

N° 1 : Choix entreprise voirie 2023 1
N° 2 : Devis ENEDIS salle des fêtes 2
Divers 2

N° 1 : Choix entreprise voirie 2023

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les offres reçues

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 26 juin 2023.

COLAS :	72 192,00 € HT	86 630,40 € TTC
EUROVIA :	**54 012,00 € HT**	**64 814,40 € TTC**
DAUPHIN TP :	64 788,00 € HT	77 745,60 € TTC
EIFFAGE :	75 974,50 € HT	91 169,40 € TTC

Après analyse des offres par le Maître d'œuvre elle propose de retenir au vu des critères de sélection des offres l'entreprise EUROVIA.

Le Conseil Municipal unanime décide de retenir l'entreprise EUROVIA pour effectuer les travaux de voirie 2023 et autorise Monsieur le maire à signer toutes les pièces afférentes au dossier.

N° 2 : Devis ENEDIS salle des fêtes

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis reçu d'ENEDIS pour changer le compteur de la salle des fêtes et passer d'un 42 KVA (tarif jaune) à un 36 KVA (tarif bleu) afin de revenir en tarif réglementé.

Le devis s'élève à 612,72 € TTC.

Le Conseil Municipal unanime accepte le devis ENEDIS et autorise Monsieur le maire à signer toutes les pièces afférentes au dossier.

Divers

- DETR voirie 2023 refusée pour le moment : - 7 079 €
- Vente bois Quiquandon parcelle C : 18 000 €
- Point sur le personnel
- Début étude diagnostic AEP le 12 juillet
- Fête le 26 et 27/8
- Visionnage photos de Monsieur Valentin
- Divers

Le Maire, Daniel FORESTIER

Mairie de Saint-Ferréol-des-Côtes R.F. Puy de Dôme 63600

Le secrétaire